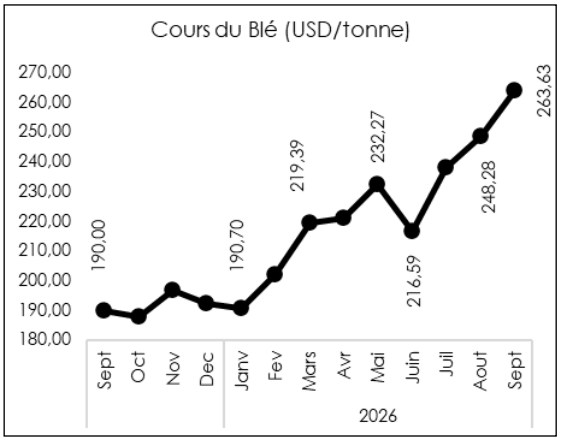
# LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

## N° 013 SEPTEMBRE 2026

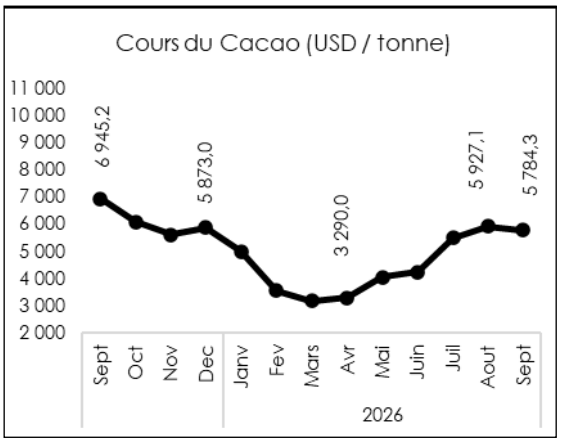
By GECAM

## 1. COURS DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

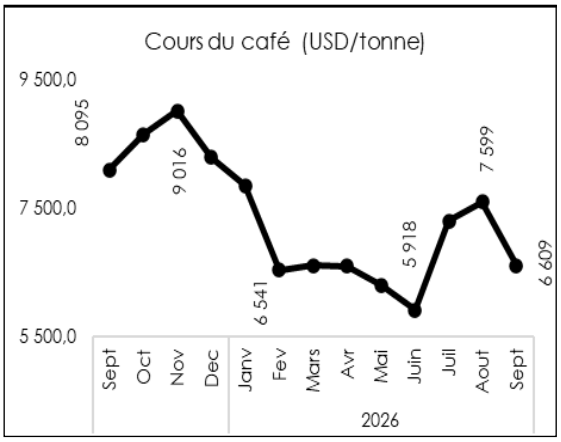
**Blé.** La dynamique haussière observée depuis juin 2026 s'est poursuivie en septembre avec une nouvelle évolution de 6,18% du Prix du blé pour se situer à 263,63 USD/tonne contre 248,28 USD en août. En glissement annuel, la progression est plus marquée, soit +38,75 %. La dynamique résulte d'une combinaison de facteurs. Il s'agit notamment de l'anticipation de la baisse de la production pour la campagne à venir, 2026-2027, selon le Conseil international des céréales (CIC) ; du maintien des primes d'assurance élevés sur le transport en raison de la persistance des tensions géopolitiques qui affectent les routes maritimes ; et enfin la hausse des intrants et donc des coûts de production.




**Cacao.** Le prix du cacao affiche une baisse en rythme mensuel en septembre. Il s'établi à une moyenne de 5784,3 USD/ tonne en septembre 2026, soit une baisse de 2,41% par rapport à août. C'est le résultat principalement d'une offre excédentaire anticipée pour la campagne. En glissement annuel la baisse est encore plus marquée, -16,71 %.

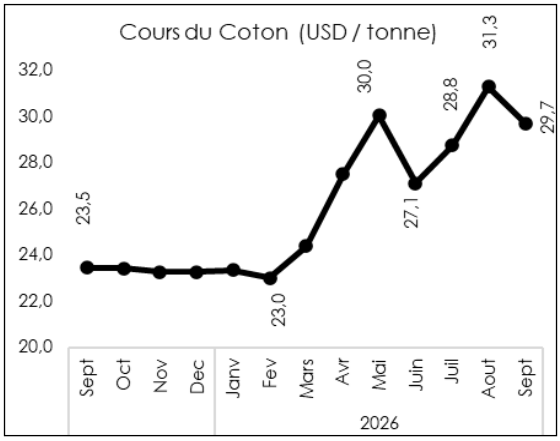



**Café.** Au cours du mois de septembre, le cours mondial du café a subi un décrochage significatif de -13,03 %, passant de 7599 USD/ tonne en août 2026 à 6609 USD/tonne en septembre. Cette baisse s'explique par l'accélération des expéditions des grands producteurs comme le Brésil en fin de récolte qui inonde le marché international.
En glissement annuel, le cours enregistre une baisse globale de -18,36 %.

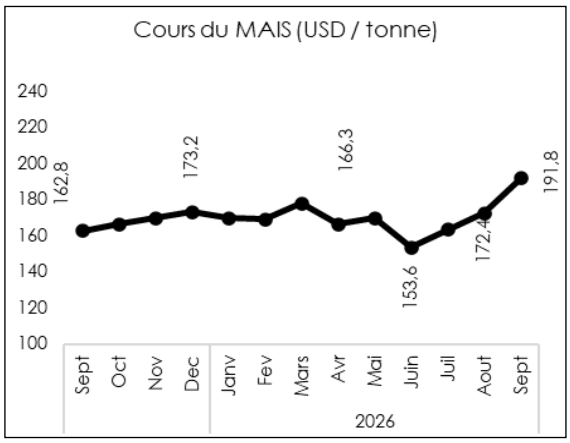


**Coton.** Le cours du coton a enregistré une baisse significative en septembre, -5,11 %, passant de 31,3 USD/tonne en août 2026 à 29,7 USD/tonne en septembre, mettant fin à la hausse estivale observée en juillet et août 2026. Cette évolution s'explique par le début de la récolte d'automne dans l'hémisphère nord (États-Unis, Asie) qui augmente les disponibilités de court terme sur le marché.

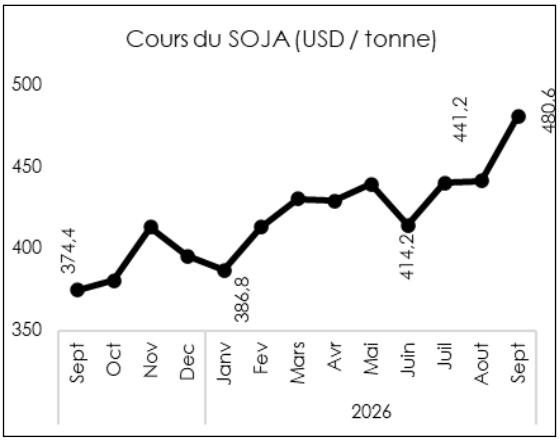
En glissement annuel, le prix de la fibre conserve toutefois une dynamique haussière avec un variation positive de 26,38 % par rapport à septembre 2025.



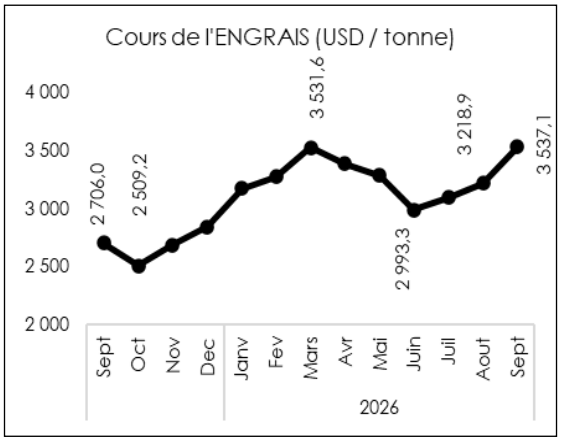

**Maïs.** La tendance haussière observée depuis juillet 2026 se maintien. Le prix mondial du maïs a connu une hausse de 11,25 %, passant de 172,4 USD/tonne en août à 191,8 en septembre.
En glissement annuel, le cours de cette céréale confirme sa trajectoire haussière, de +17,81 % par rapport au niveau de 162,8 USD/tonne enregistré en septembre 2025.



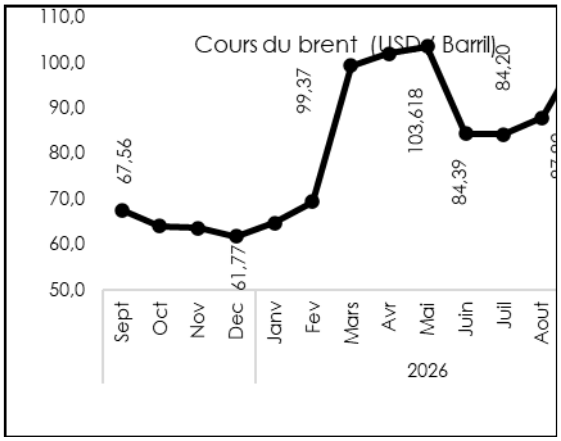

**Soja.** La hausse de la demande, chinoise notamment, suscite un bond sur les cours mondiaux. Les cotations journalières révèlent que le prix mondial du soja a enregistré une hausse de 8,93 %, passant de 441,2 USD/tonne en août 2026 à 480,6 USD/tonne en septembre 2026, après le ralentissement du mois précédent.
En glissement annuel, le cours du soja croît de 28,37 %.



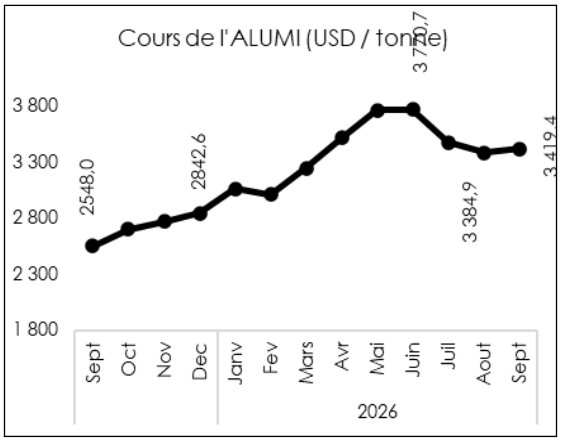
**Engrais.** Les cours des engrais affichent une hausse de 9,89 %, passant de 3218,9 USD/ tonne en août 2026 à 3537,1 USD/tonne en septembre. C'est conséquence des tensions géopolitiques dans le Moyen-Orient notamment qui affecte le prix depuis fin 2025. En glissement annuel, le cours affiche une progression de 28,37 %.




**Pétrole.** Au cours du pétrole s'est établie à une moyenne de 102 USD/baril en septembre 2026, une hausse de 16,2% par rapport à août et de 51,2% en glissement annuel. Le cours ici continue de subir l'effet des tensions sur l'offre principalement en raison de la perturbation du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz.




**Aluminium :** Le cours de l'aluminium a affiché une relative stabilité en septembre par rapport à août avec un hausse de seulement 1,02%, marquant tout de même le retournement de la tendance baissière observée depuis juin. Cette hausse résulte d'une reprise de la demande industrielle.
En glissement annuel, la trajectoire du métal léger affiche une forte hausse de +34,20 % par rapport au niveau de 2548,0 USD/tonne enregistré en septembre 2025.



## ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONALE

Entre août et septembre 2026, l'actualité économique de la CEMAC et de l'Afrique centrale reste marquée par un ralentissement de l'activité en 2025 (2,6 %) et un apaisement de l'inflation à 1,4 %, en dépit de tensions naissantes sur les prix en glissement annuel. La consolidation des réserves de change à 7 125 milliards FCFA à fin août et l'assainissement du portefeuille bancaire atténuent le renchérissement du crédit et les difficultés financières de la BVMAC. Enfin, la publication en septembre des données de la BAD souligne l'urgence de combler un déficit de financement annuel de 35,6 milliards de dollars d'ici 2030, concentré à 57 % sur les infrastructures sous-régionales.

### Croissance de la CEMAC

Selon le ***Baromètre économique semestriel de la CEMAC*** publié en septembre 2026, la croissance économique de la sous-région a ralenti pour atteindre un niveau estimé à 2,6 % en 2025, tandis que le revenu par habitant a diminué de 0,1 %. Les déficits budgétaires se sont creusés en raison de la baisse des recettes pétrolières et de fortes pressions sur les dépenses, tandis que la dette publique reste élevée dans plusieurs pays, limitant l'espace budgétaire

### Dynamique de l'inflation

Selon la BEAC en septembre 2026, le taux d'inflation sous-régional en moyenne annuelle est resté en-dessous de la norme communautaire à 1,4 % en juin 2026, comme en mars 2026, contre 3,5 % en juin 2025. En glissement annuel, le taux d'inflation a augmenté à 2,3 % en juin 2026, après 1,0 % en mars 2026, contre 1,7 % un an auparavant, traduisant ainsi le début de transmission des chocs externes liés au conflit au Moyen-Orient. Pour sa part, l'inflation sous-jacente, en moyenne annuelle, a reculé à 1,4 % en juin 2026, après 1,5 % en mars 2026 et 2,6 % en juin 2025). En glissement annuel, elle s'est établie à 2,2 %, contre 1,9 % en juin 2025.

En guise de perspective, l'inflation moyenne demeurerait en-dessous de la cible communautaire de 3 %, autour de 2,9 % en 2027, 2,2 % en 2028, 2,5 % en 2029 (BEAC, 2026). Le taux de couverture extérieure de la monnaie se maintiendrait, autour de 74,7 % en moyenne sur la période 2027-2029, après 72,4 % en 2026, et les réserves de change en mois d'importations des biens et services devraient se situer à 4,53 mois en moyenne sur la période indiquée.

### Les réserves de change de la BEAC s'établissent à 7 125,0 milliards

Selon la BEAC, les réserves de change se sont établies à 7 125,0 milliards en fin août 2026, en hausse de 4,7 % en glissement annuel. Cette consolidation s'explique essentiellement par des emprunts à l'extérieur des Administrations publiques des états membres, conjugué avec l'effet positif de l'augmentation des cours des hydrocarbures sur les recettes publiques d'exportation de certains États de la CEMAC. Toutefois, cette évolution a été contrariée par le règlement des importations de biens et de services et le paiement du service de la dette extérieure des États de la CEMAC.

L'activité des banques de la zone CEMAC est caractérisée par une contraction de l'excédent de trésorerie nette qui passe de 9 500,8 milliards un an auparavant à 8 261,9 milliards. Pour sa part, la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est améliorée de 2,0 points de pourcentage sur un an, le taux de créances en souffrance s'étant réduit à 15,4 % des crédits bruts au terme du mois de juin 2026, contre 17,4 % un an plus tôt.

### La dynamique des transactions de prêts

Au deuxième trimestre 2026, la BEAC a observé :

- Une régression de l'encours des transactions de prêt de liquidité de 751,7 milliards en mai 2026 (dont 550,8 milliards d'opérations de pension-livrée et 201,0

milliards d'opérations en blanc) à 718,2 milliards en août 2026 (dont 569,2 milliards d'opérations de pension-livrée et 149,0 milliards d'opérations en blanc) ;

- Une progression du Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) à 7 jours des opérations en blanc de 6,53 % à 6,56 % et une quasi-stagnation de celui des opérations de pension-livrée à 6,13 % ;
- Un nombre de participants sur le segment interbancaire demeuré constant à 32, avec un volume global de 346 opérations, pour un montant de 1 750,0 milliards, en août 2026, contre 322 opérations recensées trois mois plus tôt, pour un montant total de 1 760,0 milliards.

**La dynamique du marché des valeurs du Trésor**

Le marché des valeurs du Trésor a consolidé sa dynamique sur l'ensemble de ses compartiments entre juin 2025 et juin 2026. Cette évolution s'est notamment traduite par : (i) une augmentation du volume des opérations sur le marché primaire, (ii) une amélioration des taux de couverture des émissions, (iii) un renchérissement des coûts de financement des émetteurs et (iv) une progression des transactions sur le marché secondaire.

**BVMAC : Les rémunérations des investisseurs progressent de 28,5 % en 2025**

**Recul de l'encours obligataire malgré de nouvelles émissions**

Cette progression intervient malgré le recul de 12,4 % de l'encours des obligations cotées, passé de 1 490,8 milliards de FCFA fin 2024 à 1 305,3 milliards fin 2025. Les remboursements de capital ont atteint 270,3 milliards de FCFA, contre 126,2 milliards de nouvelles obligations admises à la cote. Sept nouvelles lignes, émises par quatre entités, ont été enregistrées.

| N° | Emprunteur | Montant (Milliard FCFA) |
|---|---|---|
| 1 | État gabonais | 80,1 |
| 2 | Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) | 32,1 |
| 3 | Alios Finance Cameroun | 9 |
| 4 | ACEP Cameroun | 5 |

- **Des dividendes en hausse, avec des distributions importantes annoncées**

Sur le compartiment actions, les dividendes enregistrés ont atteint 3,4 milliards de FCFA, contre 2,8 milliards en 2024. Ce montant n'intègre toutefois pas certaines distributions annoncées après la clôture de l'exercice. La SOCAPALM a notamment annoncé 10,6 milliards de FCFA de dividendes bruts, tandis que SAFACAM a approuvé une distribution de 2,7 milliards. La SEMC a prévu 154 millions de FCFA. Les données de SCG-Ré restent soumises à la validation de ses comptes par l'assemblée générale prévue le 11 septembre 2026. La Régionale, pour sa part, n'a distribué aucun dividende au titre de 2024, privilégiant le renforcement de ses fonds propres.

- **Le marché actions renforce sa capitalisation et sa liquidité**

Le marché actions affiche néanmoins des signes de redressement. Sa capitalisation globale a progressé de 7,9 %, à 477,7 milliards de FCFA, contre 442,6 milliards en 2024, tandis que la capitalisation flottante est passée de 64,3 à 69,6 milliards. Les échanges ont également gagné en dynamisme : 23 817 actions ont été négociées (+51,1 %), pour une valeur de 740 millions de FCFA, contre 622 millions un an auparavant. Le nombre de transactions est passé de 358 à 594, faisant progresser le ratio de liquidité de 1,1 % à 1,6 %.

- **Une bourse en perte de 454,5 millions de FCFA en 2025**

Bien que les investisseurs aient perçus plus de 102,8 milliards de FCFA, soit 28,5 % de plus qu'en 2024, la situation financière de la BVMAC reste toutefois préoccupante. Sa perte nette s'aggrave de 41 %, à 454,5 millions de FCFA, sous l'effet de charges croissantes et d'environ 3 milliards de créances impayées par des États de la CEMAC. En mai 2026, son capital est porté à 9,58 milliards de FCFA pour renforcer ses capacités financières et diversifier ses revenus.

**Financement des économies : Un déficit de financement de 213,6 milliards de dollars à combler d'ici 2030 en Afrique centrale**

Selon le rapport des ***Perspectives économiques en Afrique centrale 2026 de la Banque africaine de développement (BAD),*** publié le 23 septembre 2026, le besoin de financement régional atteindra 35,6 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, soit un besoin cumulé de 213,6 milliards de dollars, équivalant à environ 128 160 milliards de FCFA (CEMAC, 2026). Il s'agit ici des financements nécessaires pour atteindre les objectifs de développement tels que souhaités par les Etats. Cette contrainte persiste malgré une croissance économique régionale projetée à 3,8 % en 2026, contre 3,6 % en 2025.

57% des besoins dont il est question concernent les infrastructures, soit près de 20,3 milliards de dollars par an, soit 57 % du déficit régional. Les routes et la connectivité demeurent prioritaires pour faciliter les échanges commerciaux et renforcer l'intégration régionale. L'éducation arrive en deuxième position, avec 9,5 milliards de dollars annuels, soulignant l'importance du capital humain dans la transformation des économies.

La répartition géographique révèle une forte concentration des besoins. La République démocratique du Congo représente 16 milliards de dollars par an, soit 44,9 % du déficit régional. Elle est suivie du Cameroun, avec 9,3 milliards (26,1 %), et du Tchad, avec 7,2 milliards (20,1 %). Ces trois pays cumulent ainsi 89,7 % des besoins annuels identifiés.

## 1. FAITS ÉCONOMIQUES MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL

Au cours de la période d'août et septembre 2026, la conjoncture économique camerounaise a été marqué par la révision à la baisse de 4,3% à 3,5 % de la prévision de croissance pour 2026 ; la montée des inquiétudes quant au risque élevé de surendettement et à un creusement des déficits budgétaire et courant sous la pression des subventions et du repli pétrolier ; les démarches des pouvoirs publics pour mobiliser des financements, notamment le roadshow de Londres, la réouverture de son Eurobond (175 milliards FCFA) et un audit des créances flottantes 2020-2025.

Parallèlement, le secteur privé et la transition écologique bénéficient de dynamismes marqués avec 370 milliards FCFA d'investissements industriels agréés par l'API, 62 milliards FCFA de la BID dédiés aux banques locales, ainsi que de nouveaux financements verts.

Enfin, la période est marquée par une vive accélération dans le secteur minier et l'intégration de 14 nouvelles entreprises au régime préférentiel de la CEMAC.

### PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES GLOBALES

**Situation économique récente**

Selon le rapport des comptes nationaux 2025 publié en août 2026, l'économie camerounaise maintient sa croissance à 3,5 % en 2025, dans un contexte international marqué par le ralentissement des échanges, le repli de l'inflation et la baisse des cours énergétiques.

***Du côté de l'offre***, le secteur primaire ralentit à 1,8 %, contre 3,6 % en 2024, sous l'effet de la décélération agricole (1,1 %), malgré le dynamisme de l'élevage (3,8 %) et de la pêche (4,8 %). Le secteur secondaire se redresse,

avec une croissance de 2,6 %, soutenue par les industries agroalimentaires (3,6 %), les autres industries manufacturières (4,4 %) et les BTP (4,3 %), malgré le recul des industries extractives. Le tertiaire demeure le principal moteur de l'activité, progressant de 4,3 %, grâce notamment aux services d'information et de communication (10,3 %) et aux activités financières (9,2 %).

***Du côté de la demande***, la consommation finale augmente de 4,6%, portée par la consommation privée (+4,9 %). L'investissement progresse de 1,9 %, grâce au regain de l'investissement privé, tandis que l'investissement public ralentit. Les exportations ne croissent que de 1 %, contre 5,1 % pour les importations, entraînant une contribution négative des échanges extérieurs à la croissance, à hauteur de 0,8 point.

**Alerte du FMI sur le ralentissement de la croissance et Le risque de surendettement**

Du 17 au 30 septembre 2026, une mission du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné au Cameroun dans le cadre de l'évaluation post-financement. Cette mission projette un ralentissement de croissance en 2026 après 3,5 % en 2025, identique à celle de 2024.

Sur le front des prix, l'inflation moyenne a atteint 2,6 % jusqu'en août 2026 et pourrait s'inverser sous l'effet de nouvelles pressions sur les prix alimentaires.

Les finances publiques ainsi que de la gouvernance demeurent également sous tension. Le déficit budgétaire est passé de 1,5 % du PIB en 2024 à 2,1 % en 2025, et pourrait encore se creuser en 2026, notamment sous l'effet des subventions aux carburants. Par ailleurs, le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement.

**Perspectives de l'économie Camerounaise selon la BAD**

- **Performance économique selon la BAD**

Suivant le rapport de la BAD publié le 11 Août 2026, l'économie camerounaise a affiché une croissance de 3,7 % en 2025, tirée par le secteur non pétrolier (énergie, BTP, agroalimentaire, transports), malgré un déclin de 8,8 % de la production pétrolière. Selon Ce rapport, l'activité devrait s'accélérer à 4,0 % en 2026 et 4,1 % en 2027 grâce à l'agriculture et à la transformation industrielle. Sur le front des prix, l'inflation s'est repliée à 3,4 % en 2025, tandis que le déficit budgétaire s'établit à 1,2 % du PIB. Bien que la dette publique (39,4 % du PIB) reste sous le seuil de 70 %, le pays fait face à un risque élevé de surendettement, restreignant ses marges budgétaires pour les dépenses sociales et d'investissement. Par ailleurs, l'extrême pauvreté touche 19,5 % de la population et le chômage atteint 9,8 %.

- **Mobiliser des capitaux à grande échelle**

Ce rapport de la BAD met en lumière les défis majeurs du Cameroun pour financer son développement et accélérer sa croissance économique de 3,7 % à 7 % par an à l'horizon 2030. Avec des besoins estimés à 13,9 milliards de dollars par an et un déficit annuel de 9,2 milliards (16,4 % du PIB), les flux entrants actuels demeurent largement insuffisants.

Selon la BAD, la stratégie repose sur plusieurs leviers essentiels pour combler cet écart :

- Renforcer la mobilisation des recettes intérieures en élargissant l'assiette fiscale et en modernisant les administrations, le ratio des recettes au PIB (13,3 %) restant inférieur au seuil communautaire de 17 %.
- Améliorer la gestion et l'efficience des finances publiques (dont le score d'efficience des investissements se situe à 50 %) et engager une formalisation progressive et incitative d'un secteur informel omniprésent (86,6 % des emplois).
- Diversifier les sources de financement en développant des partenariats public-privé, mobilisant des investisseurs institutionnels et de la diaspora, valorisant du capital naturel et recours aux investissements directs étrangers ainsi qu'au financement mixte.

- **Les systèmes financiers et l'autonomie du Cameroun**

Selon ce rapport, l'accès au crédit reste limité pour les entreprises et les PME malgré une progression des activités bancaires, et la profondeur des marchés financiers demeure faible. Pour y remédier, le rapport souligne l'importance d'améliorer l'information sur les emprunteurs, notamment grâce au Bureau d'information sur le crédit de la CEMAC lancé en janvier 2026, et de développer les instruments de long terme.

Par ailleurs, l'architecture financière fait face à plusieurs obstacles, notamment le faible recours à la BVMAC, opacité financière des entreprises, forte exposition des banques à la dette souveraine, etc. La BAD recommande ainsi de rendre obligatoire la publication des états financiers, de renforcer la COBAC et d'accélérer la sortie de la liste grise du GAFI. Enfin, à travers la Stratégie nationale 2024-2030, l'objectif est d'instaurer un système inclusif et intégré pour transformer efficacement l'épargne nationale en investissements productifs et asseoir la souveraineté financière du pays.

## POLITIQUE MONETAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

### Dette publique

**Dette flottante : plus de 288,8 milliards FCFA du précédent stock encore à apurer**

Le 19 août 2026, le MINFI a lancé un nouveau cycle de recensement et d'audit de la dette flottante de l'État et de ses démembrements (ministères, universités d'État, établissements et entreprises, collectivités territoriales décentralisées). Il a ainsi demandé de transmettre à la Direction générale du Budget, au plus tard le 31 octobre 2026, les dossiers de créance portant sur la période 2020-2025. Le MINFI cherche à identifier et à valider les créances non structurées réclamées à l'administration, après examen des pièces justificatives et un audit.

Cette opération constitue le deuxième exercice de ce type en moins de six ans. Le précédent audit, lancé fin 2020 sur les créances accumulées entre 2000 et 2019, avait initialement validé un stock de 671,7 milliards de FCFA en 2024, avant sa réévaluation à 752,1 milliards. Ce montant regroupe notamment des dettes salariales, fiscalo-douanières dont les crédits de TVA, commerciales, académiques, sociales et locatives. L'écart de 80,4 milliards, soit près de 12 %, résulte de l'affinement de certaines composantes de l'ancien stock et ne concerne pas le nouvel audit couvrant 2020-2025.

L'apurement de cette dette a débuté en janvier 2024. À fin mai 2026, 463,3 milliards de FCFA, soit 61,6 % du stock validé, avaient été réglés, laissant un reliquat arithmétique de 288,8 milliards. Les paiements ont atteint 232,9 milliards en 2024 et 230,4 milliards en 2025. En 2025, une enveloppe de 110 milliards était prévue pour les dettes non salariales ; 86,2 milliards avaient été effectivement payés à fin mai 2026.

Le précédent recensement avait enregistré 38 015 dossiers, dont 5 656 rejetés pour divers motifs : créances déjà payées, doublons, dossiers hors période ou irrégularités documentaires. Le nouvel audit devra donc établir le montant réel des créances accumulées entre 2020 et 2025. À ce stade, aucun stock global audité n'a encore été publié pour cette nouvelle période. Le reliquat de 288,8 milliards concerne exclusivement les créances de 2000-2019 et ne constitue pas une estimation des nouveaux arriérés.

### Financement extérieur de l'État

**Un sondage de marché pour préparer les futures sollicitations financières**

Le Cameroun, sous la conduite du Ministre des Finances, a organisé à Londres du 9 au 10 septembre 2026, un roadshow financier en partenariat avec le Commonwealth Enterprise and Investment Council (CWEIC). Cette opération poursuivait trois objectifs :

- Préparer les futures mobilisations de ressources en recueillant les appréciations des investisseurs sur les conditions de financement et les perspectives du marché.
- Promouvoir les opportunités d'investissement en présentant les projets prioritaires susceptibles d'être financés à travers des partenariats public-privé (PPP) de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30).
- Consolider la confiance des investisseurs en maintenant le dialogue avec la communauté financière internationale et présenter les orientations de la politique économique et budgétaire du Cameroun.

**Des besoins de financement importants pour 2026 et les années suivantes**

Le roadshow intervient alors que le Cameroun prévoit de mobiliser des ressources extérieures importantes de 1 000 milliards de FCFA supplémentaires en 2026, après une première émission obligataire de 750 millions de dollars en janvier 2026. Un financement intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), estimé à près de 690 millions de dollars, était également évoqué.,

Le Cameroun a engagé une nouvelle opération de financement de 300 millions de dollars, soit environ 175 milliards de FCFA en octobre 2026, à travers la réouverture de son eurobond arrivant à échéance en 2033.

**L'agence américaine de notation Standard & Poor's (S&P) prévoit pour le Cameroun 3,5 % de croissance et des déficits budgétaire et courant de 2,5 % et 4,4 % en 2026**

Le 18 septembre 2026, S&P Global Ratings a ramené sa prévision de croissance économique du Cameroun à 3,5 % en 2026, tout en relevant ses projections de déficits budgétaire et courant à respectivement 2,5 % et 4,4 % du PIB. Cette révision s'accompagne du maintien des notes souveraines à « B-/B », en monnaie locale comme en devises, avec une perspective stable.

Cette prévision de croissance est légèrement supérieure à celle du Fonds monétaire international (FMI), qui anticipe une progression de 3,3 % en 2026. S&P justifie sa révision par la contraction du secteur des hydrocarbures et des performances inférieures aux attentes dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, l'agro-industrie et la construction.

- **Des déficits accentués par les hydrocarbures et le cacao**

Le déficit budgétaire devrait atteindre 2,5 % du PIB, sous l'effet notamment de la baisse de la production d'hydrocarbures, de l'augmentation des subventions et du recul des cours du cacao. Si les prix élevés des hydrocarbures soutiennent les recettes publiques et les exportations, le repli du cacao pèse sur les comptes extérieurs. S&P prévoit ainsi un déficit courant de 4,4 % du PIB, contre 5,2 % anticipés par le FMI, dons officiels compris.

- **Une dette publique attendue en baisse après 2026**

Malgré ces perspectives moins favorables à court terme, S&P prévoit un pic de la dette publique en 2026, suivi d'une diminution progressive jusqu'à environ 36 % du PIB en 2029. Cette trajectoire est proche de celle du FMI, qui projette un ratio de dette de 39,6 % en 2026, puis de 35,9 % en 2029.

L'agence estime que les intérêts de la dette représenteront en moyenne moins de 8 % des recettes publiques entre 2026 et 2029. À fin 2025, la dette extérieure constituait 63 % de la dette publique, dont 86 % étaient détenus par des créanciers multilatéraux et bilatéraux. Le maintien de la notation souveraine traduit ainsi une perspective stable malgré le ralentissement attendu de l'activité et l'élargissement des déficits.

## Financement privé

**La BID met en avant 62,3 milliards de FCFA d'opérations avec quatre banques camerounaises**

La Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), filiale du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), a présenté, le 14 septembre 2026, quatre opérations de financement totalisant 95 millions d'euros, soit environ 62,3 milliards de FCFA, au profit de quatre banques commerciales (AFG Bank Cameroun, Commercial Bank Cameroon, Afriland First Bank et CCA-Bank).

Afriland First Bank concentre 50 millions d'euros (32,8 milliards de FCFA), suivie d'AFG Bank Cameroun avec 20 millions d'euros (13,1 milliards), de CCA-Bank avec 15 millions d'euros (9,8 milliards) et de CBC avec 10 millions d'euros (6,6 milliards).

**Un investissement de 370 milliards FCFA pour muscler la sidérurgie, l'hôtellerie et l'industrie**

L'Agence de promotion des investissements (API) a officialisé la signature d'accords pour un cycle de projets portés par des privés au Cameroun représentant un montant total de 370,3 milliards de FCFA et la projection de 14 267 emplois. Ces initiatives concernent la création de six nouveaux projets et l'extension d'un site existant, répartis dans les secteurs de la métallurgie, du tourisme et de la manufacture.

- **L'industrie lourde et la métallurgie au cœur des financements**

Le volet industriel capte la plus grande part des investissements :

- Cameroon Steel Manufacturing Company (CSMC) mène le projet le plus important avec 247,5 milliards de FCFA investis pour 8 500 emplois prévus dans l'industrie lourde.
- Complexe multi-industriel du Cameroun (CMIC) injecte 100 milliards de FCFA supplémentaires pour étendre ses activités en métallurgie, plasturgie et emballage, générant 4 050 emplois.
- AZA Manufacturing complète ce secteur avec un projet de 6 milliards de FCFA et 300 emplois.
- La SCI Emergence mobilise 10 milliards de FCFA à Kribi (1 100 emplois), tandis que l'Hôtel Christinal investit 5,2 milliards de FCFA (282 emplois).
- FAGRICAM Industrie investit 1,6 milliard de FCFA pour créer 35 emplois.

**Financement des projets de préservation des forêts et de développement bas carbone au Bassin du Congo**

Le 23 septembre 2026, aux Nation Unies, le Royaume-Uni prévoit de mobiliser 331 millions de livres sterling, soit environ 438,2 millions de dollars, pour financer des projets de préservation des forêts et de développement bas carbone dans six pays du bassin du Congo.

Ces financements cibleront la conservation des forêts, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et le développement d'activités économiques à faibles émissions de carbone.

Cette initiative intéresse plusieurs institutions notamment, le Groupe de la Banque mondiale qui prévoit une participation d'un milliard de dollars, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) hébergera le mécanisme financier du Fonds bleu de 600 millions de dollars, la Chambre africaine de commerce de Scandinavie prévoit également 600 millions de dollars de dons, le Fonds vert pour le climat vise 320 millions de dollars, le Fonds souverain africain apporte une garantie de 500 millions sur 2026-2028 et la Banque africaine de développement annonce un financement préliminaire de 250 millions de dollars.

Cette mobilisation vise à protéger près de 300 millions d'hectares de forêts et de tourbières, essentiels au stockage du carbone, à la régulation climatique et aux moyens de subsistance de millions d'habitants.

**Financement des chaînes de valeur agricoles sans déforestation**

Le 15 Septembre 2026, IDH, organisation spécialisée dans le développement des chaînes de valeur agricoles, a annoncé la mise en place

au Cameroun de son *Investment & Payment for Environmental Services Hub*. Un dispositif qui vise à faciliter l'accès des entreprises agricoles aux financements et à mobiliser des capitaux privés en faveur de chaînes de valeur sans déforestation. Il bénéficie d'un financement de 24,573 millions de dollars de la Central African Forest Initiative (CAFI), soit près de 14 milliards de FCFA. D'ici 2030, IDH ambitionne également de mobiliser 29 millions de dollars supplémentaires, environ 16,5 milliards de FCFA.

**Un financement décaissé en trois tranches**

Approuvé par CAFI le 21 janvier 2026, le projet prévoit que 24,149 millions de dollars soient administrés par IDH, tandis que 425 000 dollars seront directement gérés par CAFI pour les paiements ex post aux bénéficiaires des services environnementaux.

- La première tranche s'élève à 4,481 millions de dollars, soit environ 2,5 milliards de FCFA.
- La deuxième atteint 12,190 millions de dollars, près de 6,9 milliards de FCFA, et dépend de conditions liées à la mise en œuvre du programme.
- La troisième tranche peut atteindre 7,904 millions de dollars, soit environ 4,5 milliards de FCFA. Prévue au cours de la quatrième année, elle dépendra des performances vérifiées durant les trois premières années.

**Des objectifs environnementaux à l'horizon 2030**

Le programme ambitionne de mobiliser 29 millions de dollars de financements privés, climatiques et liés aux paiements pour services environnementaux. Il prévoit l'adoption de pratiques agricoles sans déforestation et résilientes au changement climatique sur 9 950 hectares, ainsi que des opérations de boisement, de reboisement, de régénération naturelle ou de protection forestière sur 7 000 hectares supplémentaires.

## SECTEUR PRODUCTIF

### Energie

**Rachat historique et accélération sur le projet Nkamouna**

Le 25 septembre 2026, la société américaine *Aeternum Resources* a signé un accord pour acquérir la totalité des parts de la compagnie *American Renaissance Minerals* (ARM). Cet accord stratégique permet à *Aeternum* de prendre le contrôle exclusif du gisement géant de cobalt-nickel-manganèse de Nkamouna, situé dans la région de l'Est. Ce rachat remplace une option de 51 % prise début août et vise à accélérer l'octroi d'un nouveau permis d'exploitation « libre de toute charge » auprès de l'État, après le retrait en 2025 du permis détenu historiquement par *Geovic depuis plus de 20 ans*.

**Réforme réglementaire et allègement des procédures**

Le **28 août 2026**, un atelier de réflexion de haut niveau s'est tenu à Yaoundé sous l'égide du Ministère des Mines (*MINMIDT*) sur le thème : « *Le Code minier du Cameroun, trois ans après : bilan et perspectives* ». Face au constat que de nombreux projets peinent à démarrer, le gouvernement a ouvert la voie à un allègement majeur des procédures d'attribution des permis de recherche. L'objectif affiché est de rendre le sous-sol camerounais beaucoup plus attractif pour les investisseurs internationaux.

**Coopération bilatérale renforcée avec les États-Unis**

Les 27 et 28 août 2026, Yaoundé a accueilli le premier *Dialogue économique et commercial entre le Cameroun et les États-Unis*. Le secteur minier s'est retrouvé au cœur des échanges, matérialisant l'intérêt grandissant de Washington pour les minéraux critiques camerounais (cobalt, nickel, manganèse) indispensables à la transition énergétique mondiale.

**Modernisation numérique du Cadastre Minier**

Le 30 septembre 2026, le *MINMIDT* a franchi un pas décisif dans l'amélioration du climat des affaires en ouvrant l'accès numérique complet au cadastre minier et à l'information géologique via une plateforme intégrée au Système d'Information Géologique et Minière (*SIGM*). Cet outil vise à garantir une transparence totale dans la gestion et l'attribution des concessions extractives.

**Négociations actives sur l'or de Bibemi**

Durant le mois de septembre 2026, la compagnie minière britannique *Oriole Resources* a multiplié les réunions de haut niveau avec la société publique SONAMINES et le ministère des Mines. L'objectif de ces discussions, qualifiées d'encourageantes » par les porteurs de projet, est de finaliser les termes de la future convention pour le projet aurifère de Bibemi (Région du Nord) afin d'obtenir son tout premier permis d'exploitation industrielle.

**Contraintes sur la bauxite de Minim-Martap**

En août 2026, la junior australienne *Canyon Resources* (via sa filiale *Camalco*) a dû ajuster son calendrier et a retiré ses prévisions d'exportations initiales de bauxite, qui étaient prévues pour la fin d'année 2026. Bien que la société ait continué à avancer sur les études de la raffinerie d'alumine à Makor (et l'enregistrement financier d'avances de 4,4 milliards de FCFA à l'État pour le réseau ferré), des incertitudes logistiques et de financement ont ralenti le projet au cours de cette période

## Secteur agricole

**Calendrier agricole pour la deuxième campagne 2026**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) et collaboration avec l'Observatoire national sur les changements climatiques (ONACC), a publié le calendrier agricole pour la deuxième campagne 2026. Ce dernier s'appuie sur les prévisions météorologiques pour optimiser les périodes de semis, le choix des cultures et les pratiques agricoles. Le Cameroun abandonne ainsi progressivement le calendrier agricole unique au profit de calendriers adaptés aux principales zones agroécologiques, afin de mieux répondre aux effets des changements climatiques.

Trois calendriers couvrent désormais le sud du pays, l'Adamaoua et la zone soudano-sahélienne, particulièrement exposée aux sécheresses, aux inondations et aux vents violents. L'ONACC complète ce dispositif par des bulletins saisonniers et décadaires, permettant d'actualiser régulièrement les recommandations selon l'évolution des conditions météorologiques. Cette approche rompt avec les pratiques antérieures, le dernier calendrier agricole unique remontant à 1986.

## Secteur commercial

Le 10 septembre 2026, quatorze (14) nouvelles entreprises camerounaises ont officiellement obtenu leurs agréments au régime préférentiel de la CEMAC. Ces agréments leur permettent d'exporter 120 produits en franchise de droits de douane au sein de l'espace communautaire.

Avec cette nouvelle cohorte, le nombre total d'entreprises camerounaises bénéficiaires atteint 91, pour un cumul de 1 328 produits agréés. Ces résultats placent le Cameroun en tête des exportateurs de la sous-région bénéficiant de ce régime préférentiel.

Ce dispositif représente un levier potentiel de compétitivité pour les entreprises nationales, en leur offrant un accès préférentiel aux marchés de la CEMAC. Il peut ainsi contribuer à favoriser les échanges intracommunautaires, à soutenir le développement industriel et agroalimentaire et à renforcer la présence des produits camerounais sur les marchés voisins.

## ACRONYMES ET ABREVIATION

| | |
|---|---|
| **ANOR** | **Agence Normative / Agence Nationale de Normalisation et de Normalisation** |
| **APE** | Accord de Partenariat Économique |
| **API** | Agence de Promotion des Investissements |
| **ARSO** | Organisation Africaine de Normalisation |
| **BAD** | Banque Africaine de Développement |
| **BEAC** | Banque des États de l'Afrique Centrale |
| **BID** | Banque Islamique de Développement |
| **BTP** | Bâtiment et Travaux Publics |
| **BVMAC** | Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale |
| **CAFI** | Central African Forest Initiative (Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale) |
| **CEMAC** | Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale |
| **COBAC** | Commission Bancaire de l'Afrique Centrale |
| **DGI** | Direction Générale des Impôts |
| **e-GUCE** | Guichet Unique Électronique du Commerce Extérieur |
| **ESG** | Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (critères) |
| **FEC-MEDC** | Facilité Élargie de Crédit - Mécanisme Élargi de Crédit (FMI) |
| **FMI** | Fonds Monétaire International |
| **GAFI** | Groupe d'Action Financière |
| **GECAM** | Groupement des Entreprises du Cameroun |
| **IDH** | Initiative pour le Commerce Durable (Sustainable Trade Initiative) |
| **IS** | Impôt sur les Sociétés |
| **LFR** | Loi de Finances Rectificative |
| **MEGC** | Modèle d'Équilibre Général Calculable |
| **MINADER** | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural |
| **MINFI** | Ministère des Finances |

| | |
|---|---|
| **MINMIDT** | Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique |
| **MINEPAT** | Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| **MINPMEESA** | Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat |
| **NPLs** | Non-Performing Loans (Créances en souffrance / Non performantes) |
| **ONACC** | Observatoire National sur les Changements Climatiques |
| **OTA** | Obligations du Trésor Assimilables |
| **PAK** | Port Autonome de Kribi |
| **PIB** | Produit Intérieur Brut |
| **PIISAH** | Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique |
| **PIP** | Projets d'Investissement Public |
| **PME / GE** | Petites et Moyennes Entreprises / Grandes Entreprises |
| **PPP** | Partenariat Public-Privé |
| **RAP** | Restes à Payer |
| **RIS** | Réseau Interconnecté Sud |
| **S&P** | Standard & Poor's (Agence de notation) |
| **SEND's** | Soldes Engagés Non Décaissés |
| **SIGM** | Système d'Information Géologique et Minière |
| **SND30** | Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 |
| **SNH** | Société Nationale des Hydrocarbures |
| **SNPC** | Société Nationale des Pétroles du Congo |
| **SONARA** | Société Nationale de Raffinage |
| **TIMP** | Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré |
| **TVA** | Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| **UNECA** | Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique |
| **USD** | Dollar des États-Unis |
| **ZLECAf** | Zone de Libre-Échange Continentale Africaine |